

MINISTÈRE DE L'AGRO-INDUSTRIE ET DE LA SECURITÉ ALIMENTAIRE

COMMUNIQUÉ

Plan d'assistance financière pour la protection des fruits: Saison 2019-2020

Le Ministère de L'Agro-Industrie et de la Sécurité Alimentaire informe les producteurs de fruits (litchis, mangues et longanes) et le public en général de la mise en place du Plan d'assistance financière pour la protection des fruits pour la saison 2019-2020.

Ce plan vise à encourager l'achat des filets afin de protéger les fruits contre les oiseaux et les chauves-souris.

La période de validité du plan s'étendra du lundi 26 août 2019 jusqu'à la fin de janvier 2020 suivant le principe de premier venu premier servi.

Les bénéficiaires potentiels auront droit à une subvention de 75 % sur le coût des filets pour couvrir un maximum de 5 arbres fruitiers.

Seulement ceux n'ayant pas bénéficié du Plan d'assistance financière pour la protection des fruits durant les deux dernières années seront considérés. Chaque bénéficiaire aura droit à une seule demande.

Les filets devront être placés sur les arbres une fois que les fruits auront atteint un diamètre de plus de 5 mm

Pour plus de renseignements et autres conditions, veuillez prendre contact avec le FAREI sur les numéros ci-dessous en jour de semaine de 13:00 à 16:00 heures.

Les bureaux resteront ouverts les samedis de 09 : 00 à 11 : 00 uniquement pour les mois de septembre et octobre 2019.

1. Mapou Model Farm (Tel. No. 266 2087)
2. Flacq Model Farm (Tel. No. 413 8125)
3. Rivière des Anguilles Demonstration Centre (Tel. No. 626 2554)
4. Plaisance Demonstration Centre (Tel. No. 637 8112)
5. Vacoas – Sub Office (Tel. No. 606 3087)
6. St Pierre Extension Office (Tel. No. 433 9350)

Date: 23 août 2019